

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 février 2017

OBJET :

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n° 3

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif, la commune d'Essey-lès-Nancy a identifié plusieurs opérations pouvant faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la D.E.T.R.

Le tableau ci-dessous récapitule l'objet des travaux, leurs montants éligibles, le taux et le montant de la subvention sollicitée.

Objet	Montant HT éligible	Taux de subvention demandé	Montant de la subvention sollicitée
Mise en accessibilité des établissements recevant du public			
Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville	82 000 €	30% maxi	24 600 €
Mise en accessibilité école Delaunay	9 333 €	30% maxi	2 800 €
Mise en accessibilité école maternelle Galilée	3 291 €	30% maxi	987 €
Mise en accessibilité parc de la salle des fêtes Maringer	54 333 €	30% maxi	16 300 €
Mise en accessibilité du parking du Haut Château	53 666 €	30% maxi	16 100 €
Travaux de construction et de rénovation scolaires et périscolaires			
Rénovation de la façade de l'école maternelle Galilée	29 333 €	40% maxi	11 733 €

TOTAL	231 956 €		72 520 €
-------	-----------	--	----------

Afin de financer ces travaux, une demande de subvention à hauteur de 72 520 € peut être sollicitée auprès de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des travaux de construction et de rénovation scolaires et périscolaires dont équipement (ou aménagement) immobiliers destinés aux activités périscolaires.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la Commission « urbanisme-travaux-voirie » du 24 janvier 2017, il est proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter une aide financière auprès de la préfecture de Meurthe-et-Moselle au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces s'y rattachant.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 09 Février 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 Janvier 2017
- Convocation distribuée les :	27 Janvier 2017
- Affichage du compte-rendu le :	10 Février 2017
- Affichage du procès-verbal le :	24 Mars 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO
Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME DOLATA à MME SIMONNET
- M. RIFF à M. LEINSTER

EXCUSES

- M. SAPIRSTEIN
- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME LEDROIT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**